

## SÉMINAIRE EXPÉRIMENTAL

### ACCOMPAGNER, CÉLÉBRER, COMMUNIQUER, FORMER, GÉRER, SERVIR

- Responsable(s) Olivier Bauer, professeur ordinaire – [olivier.bauer@unil.ch](mailto:olivier.bauer@unil.ch)
- Séminaire de Master, année 2016-2017 :
  - Journée méthodologique : 7 octobre 2016 ; 9 h 15-13 h.
  - Demi-journée de mise au point : 9 décembre 2016 ; 9 h 15-12 h (sous réserve).
  - Immersion d'une durée totale de 40 heures, soit un équivalent de 5 jours (pas nécessairement d'affilée).
  - Rapport de synthèse d'environ 15 pages à déposer en avril 2017
  - Lecture de tous les rapports de synthèse.
  - Deux demi-journées de reprise : 12 et 19 mai 2017 ; 9 h 15-12 h (probablement en deux sous-groupes).
- UNIL – Anthropole, salle 5029.
- Tous les documents du cours sont disponibles en version électronique sur Moodle (<https://moodle2.unil.ch/login/index.php>)

## Objectif

Au terme du séminaire, l'étudiant. e :

- Se sera confronté. e à la réalité d'une pratique religieuse ou spirituelle.
- Aura évalué conjointement théorie et pratique.
- Se sera mis à l'écoute de soi, de son ressenti dans l'expérience.
- Aura rédigé un rapport de synthèse où il/elle analyse son expérience en conjuguant une approche empirique et une approche herméneutique.

## Contenu

Les étudiant. e. s en théologie pratiquent ! Pour connaître le terrain des Églises et des institutions qui leur sont associées, les étudiant. e. s font 5 jours d'expérience dans le « lieu d'Église » de leur choix. Ils en rendent compte dans un travail écrit et l'évaluent. Ils/elles partagent et confrontent leur expérience avec d'autres étudiant. e. s qui ont vécu d'autres expériences dans d'autres lieux et d'autres Églises.

## Directives

L'étudiant. e est responsable de trouver un lieu d'immersion et de prendre contact avec la personne de référence (voir les suggestions ci-dessous). Il/elle indique ensuite le lieu et la personne au professeur Olivier Bauer. Après qu'il/elle a obtenu le feu vert d'Olivier Bauer concernant le lieu choisi, l'étudiant. e fixe avec la personne de référence les conditions de son immersion.

Le rapport est basé sur les fiches de travail de la praxéologie théologique. Il doit :

- Compter environ 15 pages.

- Être rédigé en Times New Roman 12, interligne 1,5, marges de 2 cm à gauche et à droite.
- Contenir :
  - Les représentations de l'expérience.
  - Une présentation de l'expérience.
  - Une analyse de l'expérience incluant l'implication personnelle.
  - Un bref compte-rendu des lectures effectuées (théologie, spiritualité, philosophie; sciences, sciences des religions, sciences humaines ou sociales).
  - Leur mise en lien avec l'expérience vécue.
  - Une intégration des références à un texte fondateur et à un document institutionnel.
  - Une table des matières.
  - Une bibliographie en fin de document.
- Indiquer rigoureusement les sources citées.
- Être déposé sur moodle2.unil.ch jusqu'au mai 2017 (titre du fichier : NomPrenom\_SeminairePastoral\_RapportSynthese).

## Bibliographie :

Bauer, O., & Robitaille, S. (2008). Un bilan de l'enseignement de la praxéologie pastorale à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal : 35 pages. Montréal : Faculté de théologie et de sciences des religions. Université de Montréal. Consulté à l'adresse <http://hdl.handle.net/1866/2164>

Nadeau, J.-G. (2007). Une méthodologie empirico-herméneutique. In G. Routhier, M. Viau, & G. Adler (éd.), *Précis de théologie pratique* (2<sup>ème</sup> éd. augm., p. 221-234). Montréal; Ivry-sur-Seine; Bruxelles : Novalis ; Éditions de l'Atelier; Lumen vitae.

Parmentier, E. (2006). Le ministère pastoral comme microcosme des enjeux de la théologie pratique. *Études Théologiques et Religieuses*, 81(3), 321-335.

## Évaluation

- Participation active aux rencontres de séminaire
- Remise d'un rapport de synthèse répondant aux exigences.
- Lecture des rapports de synthèses des autres étudiant.e.s

	1-2	3	4	5	6
<b>Représentations</b>	L'étudiant.e ne présente pas ses représentations.	L'étudiant.e présente ses représentations de manière générale ou lacunaire.	L'étudiant.e présente ses principales représentations.	L'étudiant.e présente clairement ses représentations.	L'étudiant.e présente très clairement ses représentations, y compris ses ignorances et ses doutes.
<b>Présentation de l'expérience</b>	L'expérience n'est pas décrite.	La présentation ne permet pas de se représenter la pratique.	La présentation permet de se représenter la pratique.	La présentation permet de bien se représenter la pratique.	La présentation permet de se représenter parfaitement la pratique; elle contient des exemples précis.

<b>Analyse de l'expérience</b>	L'étudiant.e ne fait pas l'analyse des valeurs.	L'analyse porte sur seulement 1 ou 2 des 5 valeurs.	L'analyse porte sur 3 ou 4 des 5 valeurs.	L'analyse porte sur les 5 valeurs.	L'analyse porte sur les 5 valeurs; elle repose sur des détails précis.
<b>Compte-rendu des lectures</b>	Le compte-rendu ne rend pas compte de la pensée des auteur-e-s.	Le compte-rendu rend compte de la pensée des auteur-e-s; mais il ne porte que sur 1 des 3 référents demandés.	Le compte-rendu rend compte de la pensée des auteur-e-s; il porte sur 2 des 3 référents demandés.	Le compte-rendu rend compte de la pensée des auteur-e-s; il porte sur les 3 référents demandés.	Le compte-rendu rend très bien compte de la pensée des auteur-e-s; il porte sur les 3 référents demandés.
<b>Mise en lien des lectures et de l'expérience</b>	Lectures et expérience ne sont pas mises en lien.	Les lectures sont peu mises en lien avec l'expérience.	Les lectures sont globalement mises en lien avec l'expérience	Les lectures sont mises en lien avec l'expérience.	Les lectures sont soigneusement mises en lien avec l'expérience, au moyen d'exemples précis
<b>Intégration des références à un texte fondateur et à un document institutionnel</b>	Il n'y a pas de référence à un texte fondateur ni à un document institutionnel.	Il n'y a pas de référence à un texte fondateur ou à un document institutionnel.	Texte fondateur et document institutionnel sont cités mais pas intégrés.	Les références à un texte fondateur et à un document institutionnel sont intégrées dans le texte.	Les références à un texte fondateur et à un document institutionnel sont intégrées dans le texte au moyen d'exemple précis.
<b>Table des matières</b>	Il n'y a pas de table des matières.	La table des matières est incomplète; les numéros de pages ne correspondent pas tous à la pagination du rapport.	La table des matières est presque complète; certains numéros de pages ne correspondent pas à la pagination du rapport.	La table des matières est complète; certains numéros de pages ne correspondent pas à la pagination du rapport.	La table des matières indique tous les titres; tous les numéros de page correspondent à la pagination du rapport.
<b>Indication des sources</b>	Les sources ne sont pas citées.	Il n'est pas possible de retrouver facilement une majorité des sources citées.	Il n'est pas possible de retrouver facilement une minorité des sources citées.	Il est possible de retrouver facilement toutes les sources citées, mais le format n'est pas uniforme.	Il est possible de retrouver facilement toutes les sources citées; le format est uniforme et rigoureux.
<b>La bibliographie</b>	Il n'y a pas de bibliographie.	La bibliographie n'indique pas toutes les sources citées.	La bibliographie indique toutes les sources citées; le format n'est pas uniforme.	La bibliographie indique toutes les sources citées; le format est uniforme.	La bibliographie contient plus que les sources citées; elle est organisée selon la forme de la « bibliographie équitable ».